

TERRE DES BARONNIES

Le projet s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Il comprend : la transformation d'une vieille grange en maison tout en respectant son caractère originel, la création d'une habitation écologique tout en respectant les règles de l'écoconstruction et les principes d'économie d'énergie.

Nous avons estimé que nous devons également réfléchir à nos pratiques dans le cadre de notre activité d'hébergeur. Nous devons créer les conditions permettant à nos hôtes d'être sensibilisés à des pratiques responsables par « imprégnation ».

Le site n'est pas raccordé au réseau d'eau communal, mais dispose de l'eau de source et de forage. Ces eaux sont collectées dans une réserve puis passent dans divers systèmes garantissant la qualité de l'eau ainsi distribuée (sous le contrôle de l'ARS).

L'eau devient très précieuse pendant la période estivale. Sa gestion repose notamment sur des compteurs sur les trois secteurs de distribution afin de suivre les consommations, l'équipement des points d'eau d'économiseurs d'eau et l'ensemble des WC sont équipés de réservoir double chasse, des récupérateurs d'eau de pluie.

PROGRAMME : Rénovation / Construction d'un Gîte les "Terres des Baronnie"

ADRESSE : La Capelette - 05150 RIBEYRET

MAÎTRE D'OUVRAGE : propriétaire

MAÎTRE D'OEUVRE : M. PRAS - Architecte

ANNÉE D'ACHÈVEMENT : 2015

COÛT : non renseigné

CERTIFICATIONS ET LABELS : Ecogîte / Gîte de France



ARCHITECTURE :

Rénovation d'une ancienne grange en pierres et extensions en bois.

MATÉRIAUX :

Pierres du site (trouvées dans les diverses tranchées réalisées et issues d'ouverture créées dans les murs). Chaux, pour le montage des murs en pierre (chaux grise moulée avec un sable roulé) et pour le jointement des pierres (chaux blanche moulée avec un sable de rivière concassé) pour retrouver la couleur et la texture des joints et enduits réalisés il y a plusieurs siècles.

Tuiles canal en terre cuite recouvertes, triées et nettoyées. Pour la couverture des bâtiments : Brique creuse en terre cuite de trente centimètres pour les extensions.

Murs doublés en extérieur de trente centimètres de pierre et enduit à la chaux pour l'intérieur.

Pour les charpentes et construction des cabanes d'hébergement : Bois locaux naturellement imputrescibles (mélèze, douglas et sapin).

Grave locale pour les parkings et les sentiers de circulation permettant aux eaux de pluie de s'infiltrer. Mélange de chaux-chanvre pour l'isolation de certains murs (produit naturel, propriétés isolantes et respirantes, mélange permettant de redresser le mur en pierre tréfilé d'origine et matériaux esthétiques).

Laine de bois et laine de roche pour l'isolation des murs extérieurs. Toutes les fenêtres et portes fenêtrées sont en double vitrage.

ENERGIE :

La solution Énergie solaire n'offrait pas un rendement optimum (pentes de toit orientées est-ouest et coupe de nombreux arbres anciens ayant un rôle d'ombrage des bâtiments en été). La solution « Chaudière à granulés » a donc été retenue pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage. Elle chauffe également, par échangeur thermique, la piscine en mai et septembre et le bain nordique. (Distribution sur les différents lieux par un réseau de chaleur). Le silo à granulés a été construit dans le sous-sol à 3 m de la chaudière et permet le stockage de 5 tonnes de granulés. Granulés fabriqués en France origine Hautes Alpes ou Landes. Eclairages de la structure d'ampoules leds ou fluo compact et d'interrupteurs détecteurs temporisés. Leds solaires à déclenchement de mouvement pour toutes les voies de cheminement afin de ne pas éclairer inutilement et préserver la qualité du ciel nocturne, appareils électroménager de classe A+++.